

# ● Formation BP ATPS

## Agent Technique de Prévention et de Sécurité

### Niveau 4 – CFA – Etablissement privé hors contrat

<b>Public concerné et Pré requis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir entre 16 et 29 ans révolus.</li> <li>Etre titulaire d'un CAP Agent de Sécurité, d'un titre homologué de niveau 3 ou d'un baccalauréat en lien avec la finalité du diplôme visé.</li> <li>Ou justifier d'une expérience de 2 ou 5 ans en Prévention et Sécurité.</li> <li>Avoir signé un contrat d'apprentissage.</li> </ul> <p>Avoir la moralité attendue (casier judiciaire vierge, obtention de la carte professionnelle délivrée par le CNAPS ).                  Présenter une posture adaptée à la situation.                  Avoir une bonne condition physique en adéquation avec les activités professionnelles.</p>
<b>Présentation générale</b>	Le BP est préparé sur 2 ans en apprentissage. Il est reconnu par la branche professionnelle des métiers de la sécurité.
<b>Objectifs</b>	Acquérir des connaissances générales et professionnelles. Acquérir une expérience pratique en entreprise. Être capable de prendre des responsabilités et être autonome en situation d'encadrement d'une équipe. Acquérir un diplôme professionnel reconnu Education Nationale de niveau 4 (Bac). Le BP ATPS a pour objectif de vous former à devenir de futurs professionnels de la sécurité privée.
<b>Contenu de la formation</b>	<p><b><u>Modules d'enseignement général :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Expression et ouverture sur le monde : Français et Histoire Géographie</li> <li>Sciences Mathématiques, Physique et chimie.</li> <li>EPS</li> <li>Langue vivante : Anglais (facultatif).</li> </ul> <p><b><u>Modules d'enseignement professionnel :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Enseignement technologique et professionnel (Niveau chef d'équipe).</li> <li>Juridique : Règlementation, textes en vigueur.</li> <li>Incendie, malveillance, prévention, sécurité.</li> <li>Cas concret, mise en situation.</li> <li>Organisation d'un service.</li> <li>Management d'une équipe de sécurité.</li> <li>Télésurveillance, télé-sécurité.</li> </ul>

2023\_11\_FFBP ATPS

<b>Modalités pédagogiques :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alternance : présentiel et période en milieu professionnel.</li> <li>• Etudes de cas.</li> <li>• Interventions de professionnels de la sécurité.</li> <li>• Visites pédagogiques, plateaux techniques.</li> <li>• Mises en situation professionnelle (PC sécurité, ronde malveillance, incendie, secours à personne, sécurité lors d'évènements, point sécurité école ...)</li> </ul>
<b>Compétences</b>	<p>Durant toute sa formation, le jeune développera des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication.</li> <li>• Management / encadrement.</li> <li>• Prise en charge d'un site.</li> <li>• Intervention sur installation en télésécurité.</li> <li>• Intervention sur le feu.</li> <li>• Secours et assistance aux personnes</li> <li>• Niveau SSIAP2 validé après l'exercice de l'emploi d'agent de sécurité pendant 1607h durant les 24 derniers mois.</li> </ul>
<b>Durée Dates et lieux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Durée de la formation : 2 ans</b></li> <li>▪ <b>Nombre d'heures</b> : 800h de cours soit 400h/an. 12 semaines de formation/an au CFA et 39 semaines en entreprise (Dates : cf. planning de formation).</li> <li>▪ Accessible aux personnes en situation de handicap.</li> </ul>
<b>Coût</b>	Coût consultable sur le site internet
<b>Conditions d'admission et délai d'accès</b>	<p>Rencontre avec le responsable de la formation. Entretien d'admission et vérification des pré-requis  Pas de délai d'accès, le jeune peut démarrer la formation jusqu'à la veille de la rentrée scolaire.  Cas particulier, s'il reste des places, accès possible en cours d'année</p>
<b>Suivi et évaluation de l'action</b>	<p>Tout au long des 2 années, les jeunes sont suivis dans leur alternance par des visites d'apprentissage. Le carnet de liaison sert de relais entre le lieu d'apprentissage, la MFR, le jeune et les parents. Il retrace l'évolution du jeune sur l'ensemble de ses deux années.  Examen en épreuves terminales en fin de 2<sup>ème</sup> année.</p>
<b>Responsable et équipe encadrante</b>	<p>Sylviane FAUCHEUX, directrice de la MFR est la responsable de la formation. L'équipe de la MFR (CFA) est composée de 16 moniteurs dont 5 dédiés à la formation BP ATPS et des intervenants professionnels de la sécurité.</p>
<b>Passerelles et débouchés possibles</b>	<p><b><u>Insertion professionnelle</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef d'équipe Sécurité Incendie.</li> <li>• Responsable de sites en sécurité privée.</li> </ul> <p><b><u>Poursuites de formation</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SSIAP 3 (chef de service en sécurité).</li> <li>• DUT Hygiène et Environnement.</li> <li>• BTS MOS (Management Opérationnel de la Sécurité).</li> </ul> <p><b><u>Autres ouvertures professionnelles</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le domaine de la sécurité publique : Pompiers, Gendarmerie, Police, Armée (entrées sur concours).</li> </ul>